

## Présentation

Depuis la mise en place de la Loi organique relative aux lois de finance (LOLF), le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le budget du ministère de l'Éducation nationale est présenté dans deux missions : "Enseignement scolaire" et "Recherche et Enseignement supérieur (MIREs)".

Deux orientations principales caractérisent en 2007 le budget de la mission interministérielle "Enseignement scolaire" : des moyens accrus consacrés à l'égalité des chances, et la recherche d'une plus grande efficacité du système éducatif. Les crédits de l'enseignement scolaire relevant de l'Éducation nationale progressent en 2007 à périmètre constant de 1,3 % et représentent 58 282 millions d'€. Cependant, les effets de périmètre compliquent la comparaison entre 2006 et 2007, du fait notamment des transferts de décentralisation des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) (- 926 millions d'€) et des transferts vers la Jeunesse et les Sports (- 14 millions €).

Ainsi, dans le programme "Vie de l'élève" qui est en baisse avec le transfert de 23 243 TOS, la dépense au titre des bourses du second degré augmente, elle, de 43 millions d' (+ 9 %). La dépense de personnel augmente en 2007, suite à l'accord salarial du 26 janvier 2006 (+ 627 millions d'€) et à l'évolution du "glissement vieillesse technicité" (GVT) (+ 52 millions d'€). Au sein de la MIREs, les crédits de paiement du programme 150 "Formations supérieures et Recherche universitaire" s'élèvent à 10 665 millions d'€ et ceux du programme 231 "Vie étudiante" à 1 847 millions d'€.

À structure constante, le programme 150 progresse de 2,8 % tandis que le programme 231 croît de 4,3 %.

L'analyse des évolutions de crédits est compliquée par des transferts entre programmes et entre actions : ainsi, le transfert d'imputation de la rémunération de près de 12 000 allocataires de recherche du programme 172 sur l'action 12 du programme 150 "Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale". Par ailleurs, un transfert important a été effectué à l'intérieur du programme 150 entre l'action 16 "Dotations globalisées aux établissements d'enseignement supérieur" et les actions 1 à 3 "Licence", "Master", "Doctorat".

1 000 emplois supplémentaires d'enseignants-chercheurs et d'enseignants sont créés sur l'année 2006-2007. Un effort particulier est réalisé en 2007 pour la mise en œuvre de nouveaux contrats de projets État-Régions 2007-2013. Par ailleurs, des moyens supplémentaires très importants (+ 75 millions d'€) ont été consacrés en 2007 à l'accompagnement social des étudiants.

## Définitions

■ **Budget voté.** Il s'agit ici de la Loi de Finances votée initialement, y compris, quand il y a lieu, la Loi de finances rectificative votée ultérieurement.

■ **Budget général de l'État.** Ensemble des budgets civils et du budget du ministère de la Défense.

■ **Produit intérieur brut (PIB).** Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentée de la TVA sur les produits et des droits de douane.

■ **Projet de Loi de finances (PLF).** Document soumis au vote du Parlement entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre de l'année n-1 (hors éventuels amendements parlementaires).

■ **LOLF.** Loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux Lois de finances. Cette réforme de l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait depuis lors les finances de l'État, modifie les règles budgétaires et comptables de l'État.

## → Pour en savoir plus

Sources : Ministères de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : PLF 2007, I - enseignement scolaire et II - recherche et enseignement supérieur.

## Le budget : analyse et évolution

### [1] Évolution du budget de l'Éducation nationale, du budget de l'État et du PIB de 2002 à 2005 (hors Recherche), (milliards d'euros, %) (France métropolitaine + DOM)

	Budget voté			
	2002	2003	2004	2005
Section enseignement scolaire	52,7	54,0	55,5	56,6
Section supérieure	8,7	8,8	9,1	9,4
<b>Total ministère</b>	<b>61,4</b>	<b>62,8</b>	<b>64,6</b>	<b>66,0</b>
Budget de l'État	266,3	273,8	277,9	283,0
Budget ministère/budget État	23,1%	22,9%	23,3%	23,3%
Budget ministère/PIB	4,0%	4,0%	4,0%	3,9%

### [2] Évolution des missions interministérielles "Enseignement scolaire" et "Recherche et Enseignement supérieur" de 2006 à 2007 (millions d'euros, %)

#### Mission interministérielle "Enseignement scolaire"

		2006		2007		Évolution 2007/2006
Programme 140	Enseignement scolaire public premier degré	15 767,4	26,4%	16 132,6	27,0%	2,3%
Programme 141	Enseignement scolaire public second degré	27 790,4	46,5%	27 895,9	46,6%	0,4%
Programme 230 (1)	Vie de l'élève	5 905,8	9,9%	5 332,7	8,9%	-9,7%
Programme 139 (2)	Enseignement privé premier et second degrés	7 045,7	11,8%	6 837,1	11,4%	-3,0%
Programme 214	Soutien de la politique de l'Éducation nationale	1 967,9	3,3%	2 083,3	3,5%	5,9%
<b>Sous total scolaire MEN</b>		<b>58 477,2</b>	<b>97,9%</b>	<b>58 281,6</b>	<b>97,4%</b>	<b>-0,3%</b>
Programme 143	Enseignement technique agricole	1 259,5	2,1%	1 585,6	2,7%	25,9%
<b>Total</b>		<b>59 736,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>59 867,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,2%</b>

(1) Évolution négative due aux transferts des TOS.

(2) Évolution négative due au transfert du forfait d'externat.

#### Mission interministérielle "Recherche et Enseignement supérieur"

##### Programme 150 - Formations supérieures et recherche universitaire

		2006		2007		Évolution 2007/2006
Formation initiale et continue du baccalauréat, à la licence et de niveau master et de niveau doctorat (actions 1 à 3)		4 339,7	42,9%	4 638,6	43,5%	6,9%
Établissements d'enseignement privés (action 4)		46,7	0,5%	51,7	0,5%	10,7%
Bibliothèques et documentation (action 5)		372,1	3,7%	378,4	3,5%	1,7%
Recherche universitaire (actions 6 à 12)		2 849,2	28,1%	3 147,7	29,5%	10,5%
Diffusion des savoirs et musées (action 13)		79,6	0,8%	85,7	0,8%	7,7%
Immobilier (action 14)		944,9	9,3%	1 244,6	11,7%	31,7%
Pilotage et support du programme (action 15)		745,2	7,4%	727,7	6,8%	-2,4%
Dotations globalisées aux établissements publics d'enseignement supérieur (2)		747,9	7,4%	390,1	3,7%	-47,8%
<b>Total</b>		<b>10 125,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>10 664,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,3%</b>

(2) Crédits redistribués entre les différentes actions.

##### Programme 231 - Vie étudiante

		2006		2007		Évolution 2007/2006
Aides directes (action 1)		1 376,5	79,2%	1 441,3	78,0%	4,7%
Aides indirectes (action 2)		227,2	13,1%	229,0	12,4%	0,8%
Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (action 3)		75,6	4,3%	112,0	6,1%	48,2%
Pilotage et animation du programme (action 4)		59,1	3,4%	64,6	3,5%	9,2%
<b>Total</b>		<b>1 738,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 846,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>6,2%</b>